

Vingt-septième session du Comité de l'agriculture – procédure de correspondance écrite

Point 4.4: Proposition relative à la célébration d'une Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux

Point 4.4: Proposition relative à la célébration d'une Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux

1. Le Secrétariat sait gré à l'Argentine, à l'Australie, au Canada, à la Chine, au Mexique, au Pérou, aux Philippines, à la République dominicaine, à la Thaïlande et à l'Union européenne, qui reconnaissent le rôle de premier plan des parcours et du pastoralisme dans la concrétisation de plusieurs ODD, qui prennent acte des activités de la FAO en la matière et de leur nécessaire intégration dans les programmes de l'Organisation, et qui apportent leur appui à la proposition du Gouvernement mongol visant à célébrer en 2026 l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux et à soumettre à l'examen du Conseil de la FAO le projet de résolution connexe.
2. Le Secrétariat accueille avec satisfaction les observations présentées par l'Union européenne et ses États Membres concernant la prise en compte, dans les propositions à venir, d'une évaluation globale de la proposition calquée sur les critères relatifs à la proclamation des années internationales adoptés par le Conseil économique et social de l'ONU et la trente-huitième session de la Conférence de la FAO, et en prend bonne note.